

Le Nord

ADMINISTRATION	BUREAU D'ANNONCES
Redaction: 45, rue d'Alsace, Lille. Téléphone: 221.13, 221.14, 221.15, 221.16. Généraliste: 221.17, 221.18, 221.19, 221.20.	Redaction: 45, rue d'Alsace, Lille. Téléphone: 221.13, 221.14, 221.15, 221.16. Généraliste: 221.17, 221.18, 221.19, 221.20.

Temps probable. — En France, des pluies orageuses sont encore probables avec temps frais.

Les affameurs laïques de Landas

Chargé, l'an dernier, de présenter à la Chambre le projet de loi sur la déchéance des droits de M. Viviani, hier encore ministre de l'Instruction publique, écrit dans son rapport :

Au bureau de bienfaisance, tous ont accueilli, sans être obligés de manifester ou d'adhérer à une opinion sur le suffrage. Et si, dans un cas, on a été obligé de se prononcer, c'est sur le suffrage universel, et non sur le suffrage individuel, ou, dans le sens, dans le rang du parti républicain, une révolution.

Les enfants des familles Nécer, Delamade et Lasserre s'y pressent.

Mais les quatre faux démocrates délégués par le Préfet au Bureau dit de bienfaisance de Landas, ne firent pas attendre les républicains. Réunis quelques semaines plus tard pour leur session de novembre, ils adoptèrent un règlement intérieur stipulant que les indigents « mettant leurs enfants dans une école payante » ne seraient plus assistés.

Le 8 décembre, une distribution de pains eut lieu. Toutes les familles y furent conviées, ainsi les trois qu'on dérive.

Or, la famille Nécer a dix enfants, dont neuf au-dessous de quinze ans ; la famille Delamade, sept enfants au-dessous de quinze ans ; et la famille Lasserre, quatre enfants, dont pas un seul n'est en âge de se suffire. Ajoutons qu'à ce dernier foyer la mère est malade depuis quatre ans.

La mesure monstrueuse qui atteignait ces malheureux indignes un valent catholique de Landas, M. Lorthioir-Fentaine.

Notre ami, administrateur délégué au Bureau de bienfaisance par le Conseil municipal, prit l'initiative de convoquer les familles Nécer, Delamade et Lasserre à la distribution du 8 décembre.

L'ordonnateur ne s'attendait point à celle-là. Il passa par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, sans oublier le vert et le... chocolet, appela le garde-champêtre et s'écria jusqu'à-t-elle de « voler » M. Lorthioir.

Notre collègue n'était pas l'unique qui se fût présenté à la distribution. M. Charles Pionnié, cousin de la mariée, et M. Albert et Jules Deram, ses frères, négociants à Caestre.

M. Deram, doyen d'Halluin, oncle de la mariée, a reçu le consentement des époux et a prononcé une très délicate allocution. Il était assisté de M. le doyen d'Halluin, et de M. Hanchoot, vice-doyen de Rosendael, oncle du marié. La messe a été célébrée par M. Paul Dehorier, vicaire à Dechy, frère du marié. Pendant la messe, divers artistes se sont fait entendre.

La quête a été faite par Mlle Alice Dehondrée et Mlle Marguerite Leprieux, accompagnées de M. Vanouyve et M. Bernard, interne des hôpitaux. De nombreux ecclésiastiques, amis des deux familles, assistaient à la cérémonie.

On nous annonce le prochain mariage de Mlle Juliette Hindrik, fille de Mlle Hindrik-Derou, et de M. le doyen d'Halluin, M. Albert et Jules Deram, ses frères, négociants à Caestre.

M. Deram, doyen d'Halluin, oncle de la mariée, a reçu le consentement des époux et a prononcé une très délicate allocution. Il était assisté de M. le doyen d'Halluin, et de M. Hanchoot, vice-doyen de Rosendael, oncle du marié. La messe a été célébrée par M. Paul Dehorier, vicaire à Dechy, frère du marié. Pendant la messe, divers artistes se sont fait entendre.

... M. le Préfet, après de qui les affaires plaidèrent en faveur de son camp.

En outre, notre ami a photographié tous ses chers microbes. Et le jour — jour prochain — ou un député indépendant, déjà présent, croyons-nous, interpellera à la Chambre sur les incidents de Landas, les portraits défileront sous les yeux des députés et des ministres.

« Ce jour-là nous verrons bien si l'ex-ministre Viviani ne s'est pas égaré du peuple quand il a défini en ces termes le bureau de bienfaisance : « C'est là que les familles dont les enfants fréquentent l'école libre peuvent se présenter ».

On annonce la mort :
M. A. LA MADELINE-LEZ-LILLE, de M. Wilfrid Leroy, décédé le 7 juin, à l'âge de 56 ans, muni des sacrements, après une longue et douloureuse maladie. M. Wilfrid Leroy qui était le directeur de la cokerie de Fives avait conquis la sympathie de tous ceux qui étaient sous ses ordres. Tout le personnel tint à venir le visiter sur son lit de mort. Sa mort chrétienne est la meilleure constatation pour ses veufs et ses deux jeunes filles.

M. A. LA MADELINE, de M. René Somme, imprimeur, membre auxiliaire de l'Hospitallerie de N.-D. de Lourdes, membre de la Ligue des Catholiques Français, décédé le 9 juin, à l'âge de 23 ans, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église de St-Marie-Madeleine.

M. HAUBOURDIN, de Mlle Marie Madeleine, enfant de Marie, piémontaise décédée, munie des sacrements, le 9 juin, à l'âge de 28 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement assistée.

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église de St-Marie-Madeleine.

M. LAURENCE, de Mlle Marie Madeleine, enfant de Marie, piémontaise décédée, munie des sacrements, le 9 juin, à l'âge de 28 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement assistée.

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église de St-Marie-Madeleine.

M. LAURENCE, de Mlle Marie Madeleine, enfant de Marie, piémontaise décédée, munie des sacrements, le 9 juin, à l'âge de 28 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement assistée.

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église de St-Marie-Madeleine.

... M. le Préfet, après de qui les affaires plaidèrent en faveur de son camp.

NOUVELLES MILITAIRES

LES PROMOTIONS
On annonce que les promotions du 25 juin, dans la cavalerie, comprendront trois colonels, dix capitaines, neuf lieutenants, dix-sept sous-lieutenants, et un chef de bataillon.

LES GRANDES MANŒUVRES DES 1^{ER} ET 2^{ES} CORPS D'ARMÉE
Voici quelques indications sur les grandes manœuvres de l'armée de 2e corps d'armée, au mois de septembre prochain.

M. D'ONOFRIO

Ancien Supérieur du Séminaire de Solesmes

Le « Croix » annonçait dimanche la mort de M. Gaetan d'Onofrio, ancien supérieur du Séminaire de Solesmes.

POUR L'EGLISE D'OUJDA

Notre-temps-pressions d'annoncer, que nous nous sommes réunis pour la première fois à la messe de l'Église catholique de Oujda, le 13 juin.

ECHOS

INSTALLATION
L'installation de M. Augustin Duterte, nouveau curé de Thunelay, aura lieu dimanche prochain, à quatre heures.

COMMISSION HISTORIQUE DU NORD
La dernière réunion de la Commission historique du Nord, M. Boulanger, a intéressé ses collègues en leur parlant de certains plans en relief de quelques villes du Nord, Douai, Lille, Valenciennes, etc., qui se trouvent actuellement au musée d'artillerie de Berlin.

... M. le Préfet, après de qui les affaires plaidèrent en faveur de son camp.

CONGRES

DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DU CAMBRESIS A CAUDRY
A L'EGLISE
C'est au pied de l'autel que s'ouvrit le Congrès de la Jeunesse Catholique du Cambresis, à Caudry, le 22 juin.

BRANCHE DE TRAVAIL
Sur l'estrade se rangèrent, autour de Mgr Carlier, M. Alexis Rivière, président de la Fédération de la Jeunesse Catholique du Cambresis, M. L'abbé Bricout, doyen de Caudry ; M. l'abbé Bricout, vice-doyen, et M. l'abbé Bricout, curé d'Inchy, M. Galligot, M. Bohlenger, A. Galligot, membres du bureau central de la Jeunesse Catholique du Cambresis, M. l'abbé Vallez, curé de Wambail, M. l'abbé Foulquier, curé de Wambail ; M. Charles Pruvost, président du groupe de Caudry ; les présidents ou représentants des autres groupes présents.

LES RAPPORTS
Le rapport fut, aux applaudissements de la section de Beauvais, un rapport complet, ayant trait à l'organisation de la communion fréquente, propageant également la « Croix » et l'Eveil social, ayant même formé un congrès. M. Galligot fut le rapporteur de la section de Beauvais.

LA BRANDE SOLENNELLE
Elle commença par le ben « Chant Cadrés », interprété avec sentiment par le groupe de Caudry, et suivi de l'allocation de M. le doyen Bricout, qui anima très délectablement les oreilles de la jeunesse catholique du Cambresis.

LE VII^E CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE BOUVINES
Bouvines ne rappelle pas seulement aux Français la victoire remportée il y a 700 ans contre la coalition d'une partie de l'Empire ; ce jour-là fut scellé dans le péril puis dans le triomphe, le pacte d'union entre les ordres de la société française.

NOTRE-TEMPS-PRESSIONS D'ANNONCER
Notre-temps-pressions d'annoncer, que nous nous sommes réunis pour la première fois à la messe de l'Église catholique de Oujda, le 13 juin.

LA BRANDE SOLENNELLE
Elle commença par le ben « Chant Cadrés », interprété avec sentiment par le groupe de Caudry, et suivi de l'allocation de M. le doyen Bricout, qui anima très délectablement les oreilles de la jeunesse catholique du Cambresis.

LES RAPPORTS
Le rapport fut, aux applaudissements de la section de Beauvais, un rapport complet, ayant trait à l'organisation de la communion fréquente, propageant également la « Croix » et l'Eveil social, ayant même formé un congrès. M. Galligot fut le rapporteur de la section de Beauvais.

LA BRANDE SOLENNELLE
Elle commença par le ben « Chant Cadrés », interprété avec sentiment par le groupe de Caudry, et suivi de l'allocation de M. le doyen Bricout, qui anima très délectablement les oreilles de la jeunesse catholique du Cambresis.

LES RAPPORTS
Le rapport fut, aux applaudissements de la section de Beauvais, un rapport complet, ayant trait à l'organisation de la communion fréquente, propageant également la « Croix » et l'Eveil social, ayant même formé un congrès. M. Galligot fut le rapporteur de la section de Beauvais.

LA BRANDE SOLENNELLE
Elle commença par le ben « Chant Cadrés », interprété avec sentiment par le groupe de Caudry, et suivi de l'allocation de M. le doyen Bricout, qui anima très délectablement les oreilles de la jeunesse catholique du Cambresis.

LE SUCRE BEIGNE

... M. le Préfet, après de qui les affaires plaidèrent en faveur de son camp.

COUR D'ASSISES DU NORD

Dans son audience de mardi, la Cour d'Assises du Nord, présidée par M. le président Douet, a renvoyé devant la Cour d'Assises du Nord, pour y être jugés à la prochaine session, l'affaire suivante :

L'INCIDENT DES CARTES ELECTORALES

Sans se soucier des appréciations faites par la presse sur les opérations de M. Gobert, ce dernier a continué l'instruction de l'affaire de cartes électorales.

UN OFFICIER ROUBAISIN BLESSE

Un télégramme est parvenu dans la soirée de mardi en notre ville annonçant qu'un de nos concitoyens avait été blessé au Maroc.

UN OUVRIER se fracture la rotule

Lundi, à quatre heures et demie, au Passage Poitrier et Longeville, rue du Moulin, un ouvrier, Louis Ouilier, 62 ans, demeurant rue des Murels, maisons D'Hermet, en portant un sac de ciment, s'est cassé la rotule.

Découverte d'un cadavre

Dans une maison appartenant à M. Lambert-Faraut, inoccupée depuis quelques temps et située près du passage à niveau de la rue de Valenciennes, on a découvert, mardi matin, un cadavre en décomposition.

Les vols internationaux DE TOURCOING

Une dernière arrestation, celle de Léon Debril, a été opérée mardi soir à Roubaix, par les agents de sûreté Devoghe et Lefebvre. L'escarpe a été arrêté rue de Valenciennes, à hauteur de la rue Duflo, vers six heures et demie. Il s'est refusé à donner la moindre explication sur l'emploi de son temps, se contentant de dire : « Puisque Marie Gaeremick est arrêtée, j'aime mieux être également arrêté, j'aime mieux être également arrêté ».

Le meurtre de la rue de Béthune

M. Gobert, juge d'instruction, a fait mardi matin, Claude Fournier, 21 ans, qui blessa d'un coup de couteau à la poitrine Joseph Téli, 44 ans, marchand de quatre saisons, rue Solferino, 132 bis. Le jeune homme déclara qu'il avait réclamé de l'argent à Téli et que celui-ci l'avait repoussé d'un geste un peu brusque. M. le docteur Minet a fait l'autopsie de M. Téli. Il a constaté que le coup de couteau avait été porté par Fournier de haut en bas. La lame perça le poulmon et la rate, déterminant une hémorragie interne. On croit que Fournier communiante devant le tribunal correctionnel et sera poursuivi pour homicide involontaire.